HAL
open science

# Support et référenciateur de l'adjectif dans le système appositif – Sur l'interprétation des prédicats détachés

Franck Neveu

▶ **To cite this version:**

Franck Neveu. Support et référenciateur de l'adjectif dans le système appositif – Sur l'interprétation des prédicats détachés. Colloque international : L'adjectif en français et à travers les langues, Jun 2001, Caen, France. pp.337-356. hal-00012546

**HAL Id: hal-00012546**

**https://hal.science/hal-00012546**

Submitted on 26 Oct 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Support et référenciateur de l'adjectif dans le système appositif – Sur l'interprétation des prédicats détachés

Franck NEVEU

CNRS UMR 8503 ENS LSH Lyon-Université Paris VII
fneveu@idf.ext.jussieu.fr

**Résumé :** Cet article propose une approche de l'adjectivité non comme structure, ce à quoi prétend la notion logico-grammaticale d'adjectif, mais comme processus. A cet égard, la question de l'adjectivité d'un segment linguistique ne saurait être dissociée de la problématique interprétative et de la représentation discursive d'un univers de pensée. Cette perspective est illustrée par l'examen du système appositif en français. L'étude privilégie le problème des relations entre le prédicat détaché et son contrôleur référentiel (référenciateur).

**Summary :** This paper presents an approach of adjectivity not as a structure, how does the logical-grammatical notion of adjective, but as a process. About that, the question of adjectivity of a linguistic segment cannot be dissociated from the interpretative problem and from the discursive representation of an universe of thought. This perspective is illustrated by examination of the appositive system in French. This study considers first the problem of relations between the detached predicate and its referential controller.

## 1. La problématique appositive et les études adjectivales

L'intérêt de la problématique appositive relativement aux études adjectivales réside dans le fait que la prédication détachée que forme le système appositif manifeste une aptitude toute particulière à faire ressortir les « contours flous » de la catégorie de l'adjectif[1].

C'est d'ailleurs là un trait caractéristique de la syntaxe détachée que de susciter une indistinction du profil morpho-syntaxique des unités qui s'y trouvent engagées. Comme est également caractéristique de cette syntaxe la complexité des relations sémantiques entre les constituants prédicatifs de l'énoncé. Même si l'on observe parfois, comme l'a noté justement Claude Muller[2], produite par le détachement, une forme de désambiguïsation des relations entre ces constituants, la construction détachée affichant en quelque sorte par son décrochement même la prédication seconde qu'elle met en œuvre dans le discours, et qui sert de cadrage à la prédication support, particulièrement en cas de positionnement frontal. Autrement dit, ce que la prédication seconde intégrée (du type attribut de l'objet) laisserait dans l'ombre - à savoir l'ordination des groupes prédicatifs dans la phrase -, la prédication seconde détachée le mettrait dans une certaine mesure en lumière. Je reviendrai par la suite sur l'iconicité du détachement, qui est une question cruciale pour la compréhension des processus interprétatifs à l'oeuvre dans ces énoncés. Mais je ferai deux observations préalables : (i) d'une part ce que l'on croit parfois gagner en lisibilité syntactico-sémantique me semble être le fait, comme souvent, d'une investigation conduite dans le seul cadre phrastique, ou plus précisément micro-syntaxique, et la dilatation de l'empan discursif soumis à l'observation est bien sûr de nature à modifier cette analyse, et à obscurcir cette clarté, c'est-à-dire de nature à faire percevoir avec plus d'acuité la réalité des problèmes de portée des groupes syntaxiques; (ii) d'autre part la notion de désambiguïsation n'est recevable que si l'on

1. Noailly 1999, p. 13 *sq*.
2. Muller 1998.

accepte l'idée d'une postériorité de la prédication détachée par rapport à la prédication intégrée, puisqu'elle est censée résulter d'un évitement : ainsi, on ferait le choix d'une prédication seconde détachée pour éviter la possible ambiguïté de la structure intégrée. Optimisation du décodage par le détachement, en quelque sorte, qui dans quelques cas peut effectivement fournir une explication. Reste que cette approche implicitement génétique des structures syntaxiques (antériorité de la structure intégrée sur la structure détachée, qui en dériverait) me semble à bien des égards poser problème en grammaire. On la retrouve, par exemple, dans l'idée de secondarité de la construction appositive par rapport à la construction attributive, dont elle n'est censée être pour bien des auteurs qu'une réalisation très accessoire, c'est-à-dire une construction qui sur le plan fonctionnel est pratiquement dénuée d'identité. Secondarité qui semble relever davantage du constat d'échec que de l'explication. Primauté donc à l'intégration dans l'analyse, à propos de laquelle je me contenterai de noter qu'elle présente l'inconvénient majeur de toujours reléguer aux bordures rhétoriques de la grammaire ce qui a sans doute beaucoup à nous dire et à nous apprendre sur la langue.

### *1.1. L'apposition et la distinction adjectif/substantif*

Il est bien sûr exclu de revenir en détail sur la question de l'intégration difficile et très controversée de l'adjectif à la catégorie fonctionnelle de l'apposition. Une abondante littérature existe sur le sujet, dont j'ai tenté, dans plusieurs présentations historiques, de proposer une lecture[3]. En outre, les analyses de Mats Forsgren ont permis de clarifier bien des points importants de la question[4]. Il convient toutefois de préciser que l'éviction de l'adjectif de cette catégorie fonctionnelle relève d'une illusion explicative fondée sur deux croyances : (i) celle d'une délimitation claire, sans recouvrement, des catégories nominale et adjectivale; (ii) celle d'une référence du segment détaché qui peut être bornée dans la plupart des cas à la référence virtuelle, c'est-à-dire indexée par le seul matériel lexical du segment considéré, sans extension à ce qui peut au-delà de ce segment construire ou au contraire bloquer le mécanisme référentiel, donc sans prise en compte du rôle joué par la syntaxe dans ce mécanisme. C'est assez dire que la question de l'adjectif apposé est étroitement corrélée à celle de la coréférence, et qu'à cet égard on est nécessairement amené à replacer régulièrement le débat sur ces deux terrains conceptuels quand on aborde le phénomène appositif.

La première illusion explicative a finalement été dénoncée assez tôt dans l'histoire de l'apposition en grammaire française, puisque dès les travaux de Du Marsais se trouve introduite dans la présentation de la notion l'idée de qualification adjectivale qui définirait le fonctionnement de l'apposition, lequel est décrit comme la conjonction de deux noms « dont l'un est un nom propre, et l'autre un nom appellatif, en sorte que ce dernier est pris adjectivement, et est le qualificatif de l'autre »[5]. Mais c'est à la charnière des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, chez Beauzée et Fontanier[6], que s'observe l'entrée de l'adjectif dans les descriptions de l'apposition. La définition sémantique du mécanisme appositif, qui est la définition standard à cette époque, se stabilise autour de la notion d'addition à la prédication principale d'un sens accessoire et qualificatif purement explicatif (vs restrictif). Cette définition, en dépit de l'évolution ultérieure des typologies, servira de base aux descriptions de l'apposition dans la grammaire à visée pédagogique. Il est assez clair, néanmoins, que l'adjectif apposé, en dépit de l'opinion grammaticale commune, n'est pas une création des grammaires scolaires de la troisième république, même si son existence a été entérinée à cette époque.

3. Neveu 1996, 1998, 2000a.
4. Entre autres, Forsgren 1993.
5. Du Marsais 1729-1756, p. 238.
6. Beauzée 1782, Fontanier 1821-1830.

Toujours est-il que la notion de qualification de type adjectival, glosée en ajout explicatif, et définissant le fonctionnement du segment détaché de l'apposition, a pour conséquence le rapprochement des catégories du substantif et de l'adjectif dans la grammaire des constructions appositives qui s'élabore progressivement au cours du XX^e^ siècle. Pour ce qui est des applications descriptives de la recherche en linguistique française dans ce domaine, dans la première moitié du siècle, il convient d'évoquer rapidement les analyses de Damourette et Pichon et de Bally.

La grammaire de Damourette et Pichon, orientée dans une perspective sémantique, distingue l'*épamphischète* (apposition substantive pourvue d'un déterminant, marquant une fonction « substantiveuse ») et l'*épamphithète* (apposition substantive sans déterminant et apposition adjective, marquant une fonction « adjectiveuse »)[7]. Les deux constituants de l'épamphischète entretiennent selon les auteurs un rapport d'identité référentielle, c'est-à-dire qu'ils sont « en rapport consubstantiel, dans l'ambiance », caractéristique sémantique des tours binominaux associés à l'apposition, et de certaines constructions substantives détachées. L'épamphithète, présentée comme plus mobile, manifeste quant à elle une qualité dite « affonctivigène », c'est-à-dire adverbiale. On reconnaît là la valeur qualifiée de « circonstancielle » qui a été fréquemment attribuée dans les grammaires ultérieures à l'apposition adjective.

Cette conception adjectivale du substantif employé sans déterminant dans une construction appositive se retrouve chez Charles Bally, qui parle même dans ce cas précis de transfert d'une classe grammaticale à l'autre. Une telle analyse sémantique permet de distinguer des tours comme *Cicéron orateur est supérieur à Cicéron philosophe*, où les substantifs, selon Bally, fonctionnent comme des adjectifs épithètes (valeur déterminative), contrairement aux tours comme *Cicéron, orateur romain*, où la pause marque le détachement de l'apposition (valeur explicative)[8].

Ces très succinctes évocations historiques n'ont d'autres finalités que de rappeler non seulement la grande proximité des emplois de l'adjectif et de certains emplois du substantif dans le cadre de la construction détachée, mais aussi la précoce prise en compte de ce fait dans le discours grammatical à propos de l'apposition.

Cette analyse a connu depuis des développements importants grâce entre autres aux contributions de Martin Riegel sur l'attribut, de Michèle Noailly sur le substantif épithète, de Lélia Picabia sur le déterminant zéro, de Mats Forsgren et de Bernard Combettes sur les appositions et les constructions détachées[9]. Mais il semble qu'elle peut dans un premier temps suffire, pour mon propos, à justifier l'introduction de la notion d'adjectivité, ou plus précisément de comportement adjectival (vs comportement susbtantival), que j'emprunte à Denis Creissels, mais aussi à Michèle Noailly[10], notion sur laquelle je prendrai appui, pour marquer une distance critique avec la démarche classificatoire de la grammaire phrastique traditionnelle qui repose sur des tests distributionnels souvent inopérants :

> [...] il serait bon de reconnaître franchement que la notion d'adjectif recouvre fondamentalement des différences de comportement au niveau discursif, un lexème donné pouvant de façon relativement souple assumer un comportement substantival ou un comportement adjectival, c'est-à-dire qu'il ne faut pas s'attendre à avoir nécessairement deux classes d'unités qui se distingueraient de façon tranchée par des propriétés distributionnelles au niveau phrastique. [...] toute tentative visant à reconnaître universellement

7. Damourette & Pichon 1930-1950, § 476, 477, 491.
8. Bally 1950, § 474.
9. Riegel 1985, Noailly 1990, Picabia 1991, 1992, 2000, Forsgren 1988, 1991, 1993, Combettes 1998. Voir également Neveu 1998, 2000b.
10. Creissels 1995, Noailly 1990, 1999.

les « adjectifs » comme unités spécialisées en fonction de déterminant est d'avance vouée à l'échec, [...] c'est plutôt sur la notion de comportement de type adjectival qu'il convient de réfléchir [...].[11]

### *1.2. L'incidence adjectivale et son réglage en discours*

La description de corpus fait apparaître en de fréquentes occasions des conflits d'incidences, qui font clairement ressortir la nécessité d'un contrôle de l'incidence adjectivale pour que celle-ci soit décodée et pour que la régulation du sens ne subisse pas de perturbation. J'en examinerai quelques cas, comme préambule à l'examen de la seconde illusion explicative précédemment évoquée, plus complexe et donc plus difficile à neutraliser que la première.

Dans le texte littéraire, qui est régi par la modalité poétique, la régulation du sens répond à des objectifs de communication qui lui sont propres, et elle peut tendre à exercer un contrôle incidentiel assez lâche. Ce qui est le cas des séquences sous-ponctuées, qui suscitent une segmentation syntagmatique floue et une interprétation plurivoque :

(1) Je l'imaginais claudiquant rongé dévoré par ce tourment comme un chien *malheureux* animal traqueur et traqué par la honte l'insupportable affront enduré dans la femme de son frère lui dont on n'avait pas voulu pour faire la guerre à qui l'on n'avait pas voulu confier un fusil [...].[12] (Je souligne)

L'incidence de l'adjectif *malheureux*, encadré par deux substantifs de même configuration flexionnelle (même genre, même nombre) peut être orientée ici tout à la fois en direction du support de gauche *[[un chien malheureux] animal traqueur et traqué]* et en direction du support de droite *[un chien [malheureux animal traqueur et traqué]]*. La sélection par le lecteur de l'une ou l'autre de ces dépendances microsyntaxiques est subordonnée à l'adoption d'un parcours interprétatif déterminé préalablement à un niveau supérieur de réalisation du sens (période, séquence textuelle, groupement de séquences). Mais ces solutions ne sont pas exclusives l'une de l'autre, et l'on mesure, à partir d'un cas comme celui-ci, la différence qui sépare (i) l'incidence, qui s'établit à partir de marques de dépendance rectionnelle, car ses contraintes sont liées au regroupement syntagmatique des constituants de l'énoncé, (ii) de la portée, qui n'a pas de réalité formelle, n'est donc pas isolable, et se trouve seulement indexée par l'interprétation[13]. Ainsi, dans la construction, l'alternative incidentielle de l'adjectif *malheureux* ne remet nullement en cause le fonctionnement unilatéral de l'incidence adjectivale. A ce niveau, si les deux regroupements sont possibles, ils ne peuvent être pour autant co-incidents, car cette co-incidence impliquerait la possibilité d'un support bilatéral, incompatible avec cette partie de langue. En revanche, la portée sémantique de l'adjectif peut être étendue, en continuum, aux deux substantifs qui l'encadrent, par congruence isotopique, ce qui permet d'ailleurs de comprendre le choix d'une telle configuration dans le texte simonien, qui suscite une coopération de lecture très active.

Les séquences (2) et (3) offrent des exemples qui peuvent être rapprochés de (1) :

(2) *Maraudeur étranger malheureux malhabile*
Voleur voleur que ne demandais-tu ces fruits
Mais puisque tu as faim que tu es en exil
Il pleure il est barbare et bon pardonnez-lui[14]

L'indistinction incidentielle de certaines des unités soulignées est liée ici encore à l'absence de démarcation graphique des unités syntagmatiques à l'intérieur du vers. Elle est perceptible à la classe grammaticale indécise des mots *étranger* et *malheureux* (adjectif vs substantif), ce

11. Creissels 1995, p. 101.
12. Claude Simon, *La Route des Flandres*.
13. Voir Fuchs 1993, p. 283.
14. Guillaume Apollinaire, "Le larron", *Alcools*.

qui permet des regroupements lexicaux d'étendue variable *[Maraudeur[étranger[malheureux malhabile]]]], [[Maraudeur étranger[malheureux malhabile]]], [Maraudeur étranger/malheureux/malhabile]*, etc. et donc autant de coulissages interprétatifs.

(3) Je t'apporte l'enfant d'une nuit d'Idumée !
*Noire, à l'aile saignante et pâle, déplumée,*
Par le verre brûlé d'aromates et d'or,
Par les carreaux glacés, hélas ! mornes encor,
L'aurore se jeta sur la lampe angélique.[15]

La série des caractérisants soulignés formant le vers 2 du poème (le cas de *déplumée* reste incertain, mais je ne le discuterai ici, et je l'associerai au rang syntaxique de *Noire* et de *à l'aile saignante et pâle*) peut être rapportée tout à la fois à *l'enfant d'une nuit d'Idumée* - ce qu'autorise, au plan morpho-syntaxique, le caractère épicène de la tête lexicale du syntagme (*enfant*) - elle peut être également rapportée à *une nuit d'Idumée* - et à *L'aurore*. A quoi, d'ailleurs sans souci d'exhaustivité, j'ajouterai, mais marginalement car la proposition semble faiblement convaincante, un possible mécanisme incidentiel de *Noire,* et des autres caractérisants du vers 2, au SN *une nuit d'Idumée*, en fonctionnement épithétique, ce que pourrait autoriser l'indéfinition du syntagme (*une*), sémantiquement compatible avec une expansion déterminative (par opposition à un rattachement épithétique à *l'enfant d'une nuit d'Idumée* rendu plus difficile du fait de l'article défini). Cette interprétation impliquerait toutefois une lecture non segmentante du point d'exclamation. Sans chercher à discuter la pertinence de telle ou telle orientation incidentielle ici, je me contenterai d'observer que les lectures les plus courantes de ce texte neutralisent en général cette plurivocité en optant pour une incidence à *L'aurore*, option que l'on peut percevoir, indépendamment de la question de la congruence isotopique, comme l'effet d'une interprétation discontinue de ces cinq vers, qui isole le vers 1 pour éviter le déplacement thématique en cours de séquence de *l'enfant* à *L'aurore*, sans doute délicat à justifier.

On s'entendra aisément sur le fait que ces conflits d'incidences, qui entraînent ispo facto des problèmes de portée, même s'ils engagent des unités adjectivales, c'est-à-dire des unités dont on connaît la plasticité sémantique[16], n'ont pas de rapport avec la modification oblique qui caractérise par exemple l'hypallage, et qui se signale par une dilatation sémantique du modificateur, et donc par une reconfiguration du rapport substantif/adjectif[17]. Le problème ici posé est celui de la valence et de la référence de l'adjectif, dont la saturation est non pas suspendue, mais indécise du fait d'un trop grand nombre de candidats potentiels d'une part à la fonction de support substantival, d'autre part à celle de référenciateur (ou contrôleur référentiel). Comme on va le voir, ces problèmes d'incidence et de construction de la référence peuvent se retrouver dans des cas où la tête du segment n'est pas occupée par un élément de nature adjectivale au sens catégoriel du terme. Il apparaît en tout cas à la lecture de ces quelques séquences que l'incidence ne saurait constituer un ordre de données suffisament explicatif pour rendre compte de la complexité des relations en jeu dans bien des configurations discursives, particulièrement dans le cas des constructions détachées.

## 2. Système appositif et adjectivité

Je souhaiterais ici développer l'idée que l'adjectivité doit être approchée non comme une structure linguistique (ce que vise à être l'adjectif), mais comme un processus, qui trouve sans doute un de ses terrains d'élection dans le système appositif.

15. Stéphane Mallarmé, "Don du poème", *Poésies*.
16. Voir Coseriu 1982.
17. Voir Prandi 1992, p. 97 *sq*.

### *2.1. La notion de système appositif*

Parler de système appositif permet d'éviter la notion de *fonction d'apposition*, qui présuppose l'engagement du seul constituant détaché dans cette catégorie fonctionnelle.

Je définirai succinctement, dans un premier temps, le système appositif comme un type de construction pouvant être décrit comme la mise en séquence par appariement de deux segments linguistiques hiérarchiquement ordonnés, formant une expression désignative complexe, formellement disjointe par le détachement, et qui se comporte au plan textuel comme une cellule référentielle et informationnelle. Cette approche de la notion d'apposition a l'avantage de prendre en compte au plan définitoire la dynamique qui préside à la formation de ce système, puisqu'elle repose sur la notion d'appariement d'un élément support et d'un élément apport, éléments formant entre eux une sphère actancielle affectée d'une forte coalescence. Cette approche permet aussi bien sûr de s'écarter du point de vue strictement fonctionnel et analytique de la grammaire traditionnelle, et de s'ouvrir à une perspective sémantique et informationnelle. Tenir le système appositif pour un des terrains fonctionnels possibles de l'adjectivité, implique semble-t-il de renoncer définitivement à la notion de coréférence dans la description de ces constructions. Ce qui pose des problèmes d'analyse dans le cas des segments détachés formés de Np ou de SN pourvus d'un déterminant[18].

Je souhaiterais revenir sur certains arguments syntaxiques et sémantiques fréquemment formulés en faveur de l'éviction de l'adjectif de la catégorie appositive, au motif qu'en position détachée le comportement du constituant adjectival ne saurait être associé à celui du substantif, qui forme le noyau dur de la notion, d'où l'idée d'une catégorie fonctionnelle (celle de l'apposition) jugée trop hétérogène pour être opératoire.

### *2.2. L'adjectif détaché et sa dépendance à l'égard du support nominal*

Commençons par le problème de la dépendance du groupe adjectival détaché à l'égard du support nominal. L'idée la plus fréquemment développée dans les analyses même récentes de la notion d'apposition est liée à l'hypothèse selon laquelle l'adjectif, dans cette position, ne serait pas sous la dépendance du nom. Il ne pourrait donc se voir affecter un support actanciel, et perdrait du même coup une grande part de son aptitude à la qualification nominale. Son régime d'incidence serait de nature relationnelle, en ce qu'il aurait vocation à déterminer l'ensemble de l'énoncé, c'est-à-dire qu'il formerait l'expansion d'une relation prédicative. Cette situation, et le fait qu'il soit pensé comme un groupe périphérique à la structure argumentale de l'énoncé permettrait d'expliquer sa grande souplesse de positionnement, généralement apparentée à celle des circonstants.

C'est fréquemment la structure anacoluthique de certaines constructions adjectivales détachées qui sert à exemplifier cette forme particulière de dépendance.

(4) *Plongé dans une demi-somnolence*, toute ma jeunesse repassait en mes souvenirs.[19]

(5) *Rentrés à la maison*, y eu du grabuge.[20]

Ces deux exemples empruntés à Michel Glatigny présentent en fait des constructions différentes. Pour ce qui concerne (4), on a affaire à une construction oblique, ou asymétrique, dans laquelle le référent du support du groupe détaché est partiellement couvert par le sujet et le complément du verbe de la prédication principale (l'instanciation de ce référent se fait ici par les déterminants personnels *ma (ma jeunesse)* et *mes* (*mes souvenirs*). Cette obliquité se

18.Voir Neveu 2000b.
19. Gérard de Nerval, *Sylvie*, in Glatigny 1966, p. 271.
20. Glatigny 1966, p. 271.

caractérise par une asymétrie qui produit un compactage référentiel avec la séquence qui précède, ou plus généralement avec l'environnement contextuel. Le référenciateur du terme détaché est de ce fait rendu implicite. On observe que quelle que soit la nature du marqueur actanciel qui instancie le référent dans la prédication principale (déterminant, comme ici, ou pronom), ce morphème est de toute manière inapte à occuper la fonction sujet, qui est la fonction standard du support de l'apposition frontale. Ce qui rend manifeste le fait que ces séquences se ignalent par un support grammatical fonctionnellement lacunaire. Cela n'invalide pas pour autant le mécanisme incidentiel sur lequel repose l'apposition. Les morphèmes actanciels qui couvrent obliquement le référenciateur suffisent à rendre cette incidence interprétable, bien qu'elle soit en fait inaboutie.

Les séquences (6), (7), (8) et (9) présentent une structure similaire :

(6) *Arrivée à son apogée*, Napoléon n'y fit pas même une halte; ce fut pendant les deux années que je passai en dehors des affaires que le principe de son déclin, d'abord inaperçu, se décela.[21]

L'obliquité de (6) résulte en fait d'une configuration textuelle gouvernée par ce que la rhétorique classique appelait *expolition* c'est-à-dire ici une information redondante, que divers prédicats ont la charge de maintenir active sur plusieurs paragraphes, et qui peut être ainsi résumée : *une fois parvenu au sommet de sa puissance, Napoléon, dévoré d'une rage de conquêtes, ne sut pas mettre un terme à sa volonté de domination, ce qui provoqua le déclin de l'Empire*. Le prédicat détaché *Arrivée à son apogée* est donc contrôlé par un référenciateur saillant dans la mémoire discursive (la puissance de Napoléon), et un clitique en position de circonstant (*n'*y *fit pas même*) suffit à l'instancier dans la prédication principale. Je passe vite sur la séquence (7),

(7) Je n'écoutais rien : pendant ces dix années, je n'avais pas quitté ma table; *petit, moustachu comme mon père, juché sur une pile de dictionnaires*, ma moustache blanchissait, mon poignet courait toujours, les cahiers tombaient sur le parquet l'un après l'autre.[22]

qui ne présente pas de notables différences avec (4), si ce n'est d'offrir un segment détaché complexe, où adjectifs qualificatifs et participes passés révèlent un comportement syntaxique de même nature. Quant aux séquences (8) et (9) :

(8) Directeur des ressources humaines et des affaires juridiques (H/F) [titre centré] *Rattaché au Directeur Général et membre du Comité de Direction*, votre double fonction s'articulera [...].[23]

(9) *Ingénieur*, votre connaissance des protocoles GSM/GPRS et du monde des mobiles (développement - intégration), votre pratique de la langue anglaise, accompagnent votre souhait d'avoir une vue globale du produit.[24]

elles illustrent une structure fréquente dans les annonces d'emplois. Il s'agit de cas où l'asymétrie entre l'apport et le support (qui n'est qu'un relais métonymique du référenciateur du segment détaché) semble facilitée par la présence antécédente de la mention du profil du poste (*Directeur des ressources humaines et des affaires juridiques (H/F)* [titre centré]), cas de (8), ou seulement facilitée par la contextualité spécifique de la rubrique « emplois », cas de (9). Mais on peut noter en général la fréquence de la mention préalable du poste, qui révèle avec une signalétique particulière, un fonctionnement iconique d'étiquette référentielle servant à marquer un espace d'interprétation. L'intérêt de ces deux séquences pour la question

21. Joseph Fouché, *Mémoires*.
22. Jean-Paul Sartre, *Les Mots*.
23. *Le Monde*, 15/4/1998.
24. *Le Point*, 2/6/2000.

qui nous occupe est de faire apparaître un comportement syntaxique et sémantique identique du terme détaché qu'il s'agisse d'un participe adjectivé (8), ou d'un substantif (9). Ce qui plaide bien sûr en faveur d'un traitement homogène et uniforme de ces faits de détachement.

On observera encore que dans les tours où le référenciateur du segment détaché est réalisé par un actant que pronominaliserait un anaphorique, cas de (6), l'interprétation de la relation appositive peut être rendue difficile si le contrôleur référentiel n'est pas présent sous sa forme pleine dans un contexte proche. Dans les tours où le référenciateur du segment détaché est réalisé par un actant que pronominaliserait un déictique (un embrayeur), cas de (4), (7), (8), (9), la subordination contextuelle de la construction varie bien sûr en fonction des types de textes, et donc dans ce cas la difficulté d'interprétation est également variable. Interprétation aisée dans les cas d'étiquetage référentiel au moyen d'une signalétique spécifique : (8), (9). Interprétation plus complexe, par exemple, dans les cas de narration fortement linéarisée (4), (7), où l'image textuelle forme un bloc qui requiert un parcours interprétatif de plus large amplitude pour capter le cadre générique du récit personnel, et traiter comme un entier les instances narratoriale, actancielle et auctoriale. Ici la référence de l'actant ne peut être actualisée en contexte étroit par aucun autre indice formel que le pronom *je*, présent dans la séquence. Elle ne trouve donc sa résolution interprétative que dans un cadre textuel.

Revenons au cas de (5), qui peut être mis en relation avec (10) :

(10) Lorsque nous lui avons proposé de se laver, elle est entrée sous la douche avec ses habits comme si elle n'en avait jamais pris ! *Une fois déshabillée*, nous avons été choqués.[25]

On appuiera la différence syntaxique qui les sépare des séquences précédentes sur le fait qu'ici aucun morphème ne vient instancier dans la prédication principale le référenciateur du segment détaché. L'instanciation est toutefois réalisée en amont - pour (10), mais probablement aussi pour (5) - par les pronoms et déterminants personnels. Le fait que le référenciateur ne soit pas représenté dans le groupe détaché accroît la dépendance du segment à l'égard du contexte d'amont, mais sans autoriser un rattachement graphique à ce contexte. Ce type de construction ne saurait être rattaché au système appositif, dans la mesure où l'absence de représentant du référenciateur ne concerne pas la prédication qui se déploie à droite du segment détaché, mais bien le segment détaché lui-même, par réduction d'une proposition participiale (effacement du support) à son noyau prédicatif. On a donc affaire me semble-t-il à un évitement de la disjonction actancielle propre à la participiale, disjonction qui si elle était réalisée ici contraindrait à la réintroduction du référenciateur sous sa forme pleine. Ce qui dans un espace verbal réduit pourrait apparaître redondant, voire non pertinent au plan informationnel.

Cette série de séquences, rapidement examinée, permet de noter le caractère hétérogène des constructions qui peuvent entrer dans la rubrique « anacoluthes » des faits de détachement. En témoigne la différence entre (4) et (5). Elle permet aussi de noter que l'obliquité des constructions ne remet pas en cause ici l'existence d'un système appositif, puisque l'asymétrie de l'appariement entre l'apport et le support n'annule en aucune manière l'incidence à un support actanciel, ni donc l'aptitude à la qualification nominale du segment détaché, sauf dans le cas de (5), et (10), qui, comme on vient de le voir, présentent un mode d'organisation spécifique. L'obliquité n'est ici qu'une trace de la non-superposition des faits d'incidence et de portée, c'est-à-dire finalement la marque de l'inscription du contexte sur la forme linguistique du discours. L'obliquité est, en quelque sorte, la réaction de la structure syntaxique au flux discursif. Cette série permet également de noter que le traitement séparé des adjectifs/participes et des substantifs, dans le cadre de ce type de détachement est un

25. *L'Illustré*, 11/11/ 1992, in Reichler-Béguelin, 1995.

artefact de l'analyse reposant sur des postulats morpho-syntaxiques de distinction catégorielle que la matérialité du discours se charge souvent de malmener. Ainsi, (8) et (9) reposent-ils sur un même mode d'organisation syntaxique, et référentielle.

### *2.3. Circonstances et circonstants*

Le corollaire de l'idée d'une dépendance de l'adjectif détaché qui s'exercerait non pas en direction du nom mais de l'énoncé est, on le sait, la valeur circonstancielle du segment dans cette position. Ce que l'on démontre fréquemment par la commutation de ces groupes avec des circonstants, l'adjectif détaché exprimant moins une qualification du substantif qu'une modalité du procès.

La séquence (11), empruntée à Michel Arrivé,

(11) Une tapisserie, une miniature, un tableau, une sculpture et un vitrail médiévaux, *objets fort différents*, reproduits sur une même page, deviennent parents.[26]

n'a pas d'autre objet que de rappeler que la valeur circonstancielle d'un segment détaché, ne saurait être bornée à l'identité catégorielle du constituant en question, puisqu'ici la valeur concessive du groupe à tête nominale (paraphrase : *objets pourtant fort différents*) est indexée par le seul contexte linguistique, à savoir la mise en relation de deux prédications dans l'énoncé, elle n'est nullement la résultante d'un profil catégoriel de la tête.

Les autres séquences permettent de prendre acte du caractère aléatoire de cette valeur, qui ne semble pas davantage pouvoir être corrélée à la place du segment détaché dans l'énoncé. La série (12), (13), (14), (15) :

(12) *Hachée*, l'ortie est bonne pour la volaille; *broyée*, elle est bonne pour les bêtes à cornes.[27]

(13) Monseigneur Bienvenu, *humble, pauvre, particulier*, n'était pas compté parmi les grosses mitres.[28]

(14) Protéger l'innocence, c'était notre affaire*; justes*, nous rendions la justice.[29]

(15) Au matin du 2 mai 1997, le Royaume-Uni mettait théoriquement fin à dix-huit années de révolution libérale thatchérienne. A quarante-trois ans, *tonique et débordant d'énergie, charmeur et séduisant*, déboulait dans le poste de pilotage national, 10 Downing Street à Londres, le plus jeune premier ministre depuis 1812 : Tony Blair.[30]

formée de segments adjectivaux et/ou participiaux, fait apparaître des effets de sens qui ne peuvent en toute rigueur être associés à tel ou tel mode de construction : valeur temporelle du détachement gauche en (12), valeur causale du détachement droite en (13), valeur causale du détachement gauche en (14) et (15).

La série (16), (17), (18), et (19) :

(16) Avec quel lâche soulagement, avec quelle déception, je retrouvais la banalité familiale quand ma mère entrait et donnait de la lumière en s'écriant : « Mon pauvre chéri, mais tu t'arraches les yeux ! » *Hagard*, je bondissais sur mes pieds, je criais, je courais, je faisais le pasquin.[31]

---

26. André Malraux, in Arrivé 1962, p. 180.
27. Victor Hugo, *Les Misérables*.
28. *Ibid*.
29. Jean-Paul Sartre, *Situations, IV*.
30. *Le Monde*, 8/6/2001.
31. Jean-Paul Sartre, *Les Mots*.

(17) Mademoiselle Baptistine, *parfaitement paisible et naturelle*, prit place à sa gauche.[32]

(18) L'électorat conservateur, *notamment féminin*, boude ce leader cruellement dépourvu de charisme, surtout dans le rôle de challenger d'un homme, Tony Blair, qui, lui, ne manque ni de personnalité ni de chaleur.[33]

(19) *Financé par Tim Price*, un milliardaire anti-européen, le Parti indépendantiste du Royaume-Uni présente 420 postulants.[34]

présente un même type de diversité catégorielle et positionnelle du segment détaché, où ne semblent entrer d'autres valeurs que celle d'une qualification descriptive du support/référenciateur, sans autre forme de modalisation du procès engagée par le système appositif. La séquence (19), décontextualisée, se prête à cette lecture, mais une interprétation intensive (haut degré dans l'ordre quantitatif) des 420 postulants peut réorienter l'analyse vers une valeur causale, qui confirmerait le développement isotopique du haut degré indexée par *milliardaire*. La séquence (20), quant à elle :

(20) Aimée Mann la mal nommée
*Longtemps sous-estimée*, Aimée Mann n'a pas eu une carrière des plus aisées. *Originaire de Boston et basée à Los Angeles*, elle s'est d'abord illustrée au début des années quatre-vingt à la tête des Till Tuesday, avant d'entamer, en 1990, une carrière solo marquée par divers problèmes de labels.[35]

est une illustration intéressante de la coexistence possible, et même fréquente dans l'écrit journalistique contemporain, à l'intérieur d'une même séquence discursive, de deux régimes sémantiques distincts du détachement frontal de l'adjectif. Valeur causale de la première relation appositive, valeur descriptive de la seconde, dans laquelle la nature anaphorique du support, ne semble pas pouvoir être tenu pour une explication recevable. C'est encore le caractère fondamentalement contextuel de cette valeur prétendument « circonstancielle » du segment détaché, qui semble devoir être invoqué dans le cas des constructions absolues, que la tradition grammaticale a longtemps cherché à associer aux circonstants en raison d'une approche exclusivement sémantique de la notion. Le fonctionnement de ces constructions est pourtant très différent de celui des circonstants, de nature adverbiale, où l'incidence s'exerce en fait à l'égard d'une autre incidence. Comme en témoignent (21) a et (21) b :

(21) a. *Les mains dans les poches*, Gordon se rend au Royal Palace. [valeur inhibée]

(21) b. *Les mains dans les poches*, Gordon n'a pu faire le geste qui l'aurait sauvé. [valeur active : causalité]

cette valeur est pourtant très instable, elle doit être approchée comme une tendance, et non en termes de contrainte ou d'invariance, puisqu'elle peut être inhibée. La circonstance n'est donc ici en aucune manière intégrée. Elle est construite par le micro-contexte, et résulte d'un effet de sens lié à l'assemblage des segments constitutifs de l'énoncé. La seule valeur intégrée est celle d'une qualification comportementale attachée au signifié du segment détaché, et que peut véhiculer tout prédicat adjectival du même ordre.

La séquence (22), offre à cet égard, une illustration intéressante de la forte détermination contextuelle de cette valeur de l'adjectif détaché :

(22) Mes nouveaux romans, faute de mieux, ressemblaient aux anciens trait pour trait, mais personne n'en prenait connaissance. Pas même moi, qui détestais me relire : ma plume allait si vite que, souvent,

32. Victor Hugo, *Les Misérables*.
33. *Le Monde*, 7/6/2001.
34. *Ibid*.
35. *Libération*, 15/6/2001.

> j'avais mal au poignet; je jetais sur le parquet les cahiers remplis, je finissais par les oublier, ils disparaissaient; par cette raison je n'achevais rien : à quoi bon raconter la fin d'une histoire quand le commencement s'en est perdu. D'ailleurs, si Karl avait daigné jeter un coup d'oeil sur ces pages, il n'aurait pas été *lecteur* à mes yeux mais juge suprême et j'aurais redouté qu'il ne me condamnât. L'écriture, mon travail noir, ne renvoyait à rien et, du coup, se prenait elle-même pour fin : j'écrivais pour écrire. Je ne le regrette pas : eussé-je été lu, je tentais de plaire, je redevenais merveilleux. *Clandestin*, je fus vrai.[36]

Décontextualisée, la dernière phrase se prête à une interprétation concessive, de manière à contourner le paradoxe (*bien que clandestin*). Contextualisée, elle se prête à une lecture causale et paradoxale de la relation appositive (*parce que j'étais clandestin*). On comprend ainsi que la modalité aléatoire du procès, glosée en termes de valeur circonstancielle, n'est pas de nature à remettre en cause le mécanisme de caractérisation actancielle, et de qualification du support ici, ni par conséquent de nature à placer le segment détaché sous la seule dépendance du SV.

## 3. Quelle description grammaticale pour ce type de détachement ?

Quelle place réserver dans la description grammaticale aux constructions qui ont été rapidement évoquées ici ? Il convient de plaider, comme je l'ai dit au début de cet article, pour une intégration de ces constructions au système appositif, système appositif qui constitue un des terrains d'élection de l'adjectivité au plan syntaxique.

Cette intégration suppose bien sûr la prise en compte d'un certain nombre de paramètres. Tout d'abord celui de la dynamique du système, à savoir, comme je l'ai précisé plus haut, la mise en séquence par appariement de deux segments linguistiques hiérarchiquement ordonnés, formant une expression désignative complexe, formellement disjointe par le détachement.

Ce système est composé d'une part d'un support actanciel syntaxiquement autonome dans la construction, qui joue le rôle de pivot argumental interprédicatif. Support présenté par l'énonciateur comme non fini au plan informationnel, et appelant une expansion de nature sémantique non restrictive. Le système appositif est composé d'autre part d'un terme descripteur détaché, disjoint de la structure argumentale de l'énoncé, de nature catégorielle variée, mais nécessairement compatible avec la caractérisation actancielle. Ce terme descripteur forme un apport dont le fonctionnement syntaxique et sémantique est régi par un mécanisme d'incidence exercé en direction du support. Sa fonction générale est de prédiquer les propriétés de son contrôleur référentiel. Cette prédication de propriétés s'exerce (i) soit par extraction directe d'une qualification actancielle si le segment détaché ne remplit pas les conditions lexicales de la référence virtuelle (ce qui est le cas des constructions ici passées en revue : constructions adjectivales, et nominales sans actualisateur), (ii) soit par extraction d'un rôle actanciel à valeur qualificative si ce segment, pris séparément, remplit les conditions lexicales de la référence virtuelle mais sans pour autant, en raison même du détachement, être en mesure de porter cette référence jusqu'à son point d'aboutissement désignatif (cas des constructions nominales pourvues d'un actualisateur). Ce segment détaché forme un prédicat second, inapte à modifier la vériconditionnalité de la prédication d'ancrage. Il est susceptible d'activer des valeurs circonstancielles aléatoires, c'est-à-dire non intégrées et construites par le contexte. Son référenciateur est en outre nécessairement instancié dans la prédication première, même de manière oblique. Ce terme descripteur détaché forme avec son support une cellule référentielle. Il enrichit la désignation, la complexifie, en lui conférant des capacités présuppositionnelles. Mais il ne dispose par lui-même d'aptitude à exercer la désignation, car il est dans une situation syntaxique telle qu'il ne connaît aucun mode de

36. Jean-Paul Sartre, *Les Mots*.

fonctionnement référentiel. Enfin, la place de ce terme descripteur dans l'énoncé doit être décrite comme un indice iconique du domaine d'interprétation de son contrôleur référentiel (référenciateur). Ainsi, en (23) :

(23) MONIQUE FAUX, *disparue samedi 6 septembre*, a joué au sein du ministère de la culture, pendant vingt ans et plus, un rôle-clé dans l'élaboration et la réalisation de projets urbains associant des artistes plasticiens aux architectes et aux urbanistes. *Née à Reims en 1924*, elle avait fait des études de philosophie à la Sorbonne et suivi des cours de théâtre chez Charles Dullin avant de s'intéresser à l'art et de participer à la vie et à l'enrichissement du musée de sa ville natale.[37]

la position droite ou gauche du terme descripteur détaché doit-elle être corrélée au degré de saillance présumé du référenciateur. Dans la première occurrence (*disparue samedi 6 septembre*), la position droite du descripteur révèle une saillance présumée faible, donc une accessibilité référentielle réduite du contrôleur, ou présumée telle (le nom en majuscules ne fait l'objet d'aucune introduction préalable dans le discours, il s'agit d'une brève nécrologique). Dans la deuxième occurrence, la position gauche révèle une saillance présumée forte, corroborée par l'usage de l'anaphorique, qui indexe l'accessibilité référentielle du contrôleur par antécédence.

Si l'on en revient à la notion d'adjectivité, dans la perspective qui est ici la mienne, il apparaît qu'elle ne saurait conférée à un segment linguistique sur des bases morpho-syntaxiques. Bien davantage, faudrait-il lui donner un cadre d'existence principalement syntaxique et référentiel, dans lequel l'hétéronomie à l'égard du support et du référenciateur serait à tenir pour un phénomène central. Dès lors, l'adjectivité d'un segment linguistique ne semble pouvoir être dissociée de la problématique interprétative et de la représentation discursive d'un univers de pensée.

**Références bibliographiques**


ARRIVÉ M. (1962), « Discussion : l'apposition », *Le français moderne*, 3, juillet, p. 178-183.

BALLY C. (1950), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke (première édition 1932).

BEAUZÉE N. (1782), article « Apposition », *Encyclopédie méthodique - Grammaire et Littérature*, Paris, Panckoucke, tome premier.

COMBETTES B. (1998), *Les Constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys.

COSERIU E. (1982), « Les procédés sémantiques dans la formation des mots », *Cahiers F. de Saussure*, 35, p. 7.

CREISSELS D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.

DAMOURETTE J. & PICHON E. (1930-1950), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.

DU MARSAIS C. C. (1987), *Les Véritables principes de la grammaire et autres textes*, Paris, Fayard, première édition 1729-1756.

FONTANIER P. (1821-1830), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1968.

FORSGREN M. (1988), « Apposition adnominale : déterminants et ordre des constituants », *Travaux de linguistique*, 17, p. 137-157.


37. *Le Monde*, 11/9/1997.

FORSGREN M. (1991), « Eléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française », *Actes du XVIII^e^ Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Trèves 1986, II, Linguistique théorique et linguistique synchronique, Tübingen, Max Niemeyer Verlag , p. 597-612.

FORSGREN M. (1993), « L'adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques », *L'Information grammaticale*, 58, p. 15-22.

FUCHS C. (1993), « Position, portée et interprétation des circonstants - *Encore* et les circonstants de localisation temporelle », in *1001 circonstants*, C. Guimier (éd.), Caen, Presses universitaires de Caen, p. 253-283.

GLATIGNY M. (1966), « L'adjectif en apposition se rapporte-t-il au nom ? », *Le français moderne*, 4, octobre, p. 264-279.

MULLER C. (1998), « La portée variable des constructions attributives », in *Analyse linguistique et approches de l'oral - Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, M. Bilger & *alii* (éd.), Leuven-Paris, Peeters, p. 239-247.

NEVEU F. (1996), « La notion d'apposition en linguistique française : perspective historique », *Le français moderne*, 1, juin, t. LXIV, p. 1-27.

NEVEU F. (1998), *Etudes sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion.

NEVEU F. (2000a), « L'apposition : concepts, niveaux, domaines », *Langue française*, 125, p. 3-17.

NEVEU F. (2000b), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française*, 125, p. 106-124.

NOAILLY M. (1990) *Le Substantif épithète*, Paris, PUF.

NOAILLY M. (1999), *L'Adjectif en français*, Paris-Gap, Ophrys.

PICABIA L. (1991), « Article zéro et structures apposées », *Langages*, 102, p. 88-102.

PICABIA L. (1992), « Apposition droite - apposition gauche/Apposition circonstancielle - apposition attributive », in *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*, L. Tasmowski & A. Zribi-Hertz (éd.), Gand, Communication et Cognition, p. 426-439.

PICABIA L. (2000), « Appositions nominales et déterminant zéro : le cas des appositions frontales », *Langue française*, 125, p. 71-89.

PRANDI M. (1992), *Grammaire philosophique des tropes - Mise en forme linguistique et interprétation discursive des conflits conceptuels*, Paris, Editions de Minuit.

REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1995), « Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain », in *Le Français Langue Etrangère à l'Université : théorie et pratique*, K. Zaleska & A. Cataldi (éd.), Varsovie, Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki, p. 243-260.

RIEGEL M. (1985), *L'Adjectif attribut*, Paris, PUF.